

# **DEVERNOIS SA**

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE  
AU CAPITAL DE 2.300.000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : LES ETINES - BOULEVARD JEAN PASSOT - LE COTEAU  
405 880 485 R.C.S. ROANNE

## **AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société DEVERNOIS SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 3 mai 2012, à 15 heures 30 au siège social de la Société : Les Etines - Boulevard Passot, 42120 Le Coteau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion établi par le Directoire,
- Rapport de gestion du groupe,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes faisant part de leurs observations sur le rapport du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2011, des comptes consolidés et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Distribution d'un dividende exceptionnel prélevé sur les réserves,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Décision à prendre concernant le renouvellement de la possibilité pour la société d'opérer en bourse sur ses propres actions, en application de l'article L.225-209 du Code de Commerce,
- Questions diverses,

## **A) Formalités préalables à effectuer pour participer à l'assemblée générale**

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut aussi se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix (article L.225-106 du Code de commerce).

Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte (en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce), au troisième jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société (ou son mandataire), soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par les intermédiaires financiers est constaté par une attestation de participation délivrée par ces derniers (ou le cas échéant par voie électronique) dans les conditions prévues à l'article R.225-85 du Code de commerce (avec renvoi de l'article R.225-61 du même code), en annexe :

- du formulaire de vote à distance ;

- de la procuration de vote ;

- de la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission au troisième jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

## **B) Mode de participation à l'assemblée générale**

Les actionnaires désirant assister physiquement à l'assemblée générale pourront demander une carte d'admission de la façon suivante :

— pour l'actionnaire nominatif : se présenter le jour de l'assemblée directement au guichet spécialement prévu à cet effet muni d'une pièce d'identité ou demander une carte d'admission à BNP PARIBAS Securities Services – CTS Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

— pour l'actionnaire au porteur : demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Les actionnaires n'assistant pas personnellement à cette assemblée et souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au Président de l'assemblée, à leur conjoint ou partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité ou à une autre personne pourront :

— pour l'actionnaire nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation, à l'adresse suivante : BNP PARIBAS Securities Services – CTS Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

— pour l'actionnaire au porteur : demander ce formulaire auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'assemblée. Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration devra être accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier et renvoyé à l'adresse suivante : BNP PARIBAS Securities Services – CTS Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par la société ou le Service Assemblées Générales de BNP PARIBAS Securities Services, au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Les actionnaires pourront se procurer, dans les délais légaux, les documents prévus aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce par demande adressée à BNP PARIBAS Securities Services – CTS Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

— pour les actionnaires au nominatif pur: en envoyant un email revêtu d'une signature électronique obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité à l'adresse électronique suivante: [paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com](mailto:paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com) en précisant le nom de la Société concernée, la date de l'assemblée, leurs nom, prénom, adresse et leur identifiant auprès de BNP PARIBAS Securities Services ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué.

— pour les actionnaires au nominatif administré ou au porteur : en envoyant un email revêtu d'une signature électronique obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité à l'adresse électronique suivante : [paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com](mailto:paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com) en précisant leurs nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ; puis, en demandant à leur intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres d'envoyer une confirmation écrite à BNP PARIBAS Securities Services – CTS, Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Afin que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être valablement prises en compte, les confirmations devront être réceptionnées au plus tard la veille de l'assemblée, à 15h00 (heure de Paris). Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie papier devront être réceptionnées au plus tard 3 jours calendaires avant la date de l'assemblée.

Par ailleurs, seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

## TEXTES DES RESOLUTIONS

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance, du rapport du Président du Conseil de surveillance prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 16 534 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 5 456 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de 732 334.02 euros de l'exercice en totalité à titre de dividende aux actionnaires.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %
2008	299.058	3,50 €	3,50 €*
2009	299 058	3,50 €	3,50 € *
2010	299 058	3,85 €	3,85 € *

\* pour les personnes physiques

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide en outre une distribution exceptionnelle d'un dividende complémentaire de 419 039.28 € qui sera prélevé sur le poste "autres réserves".

La somme ci-dessus permettra avec celle de 732 334.02 € visée à la résolution précédente de distribuer un dividende global de 1 151 373.30 €

Le dividende par action se trouvant ainsi fixé à 3.85 €.

Il est précisé que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont éligibles à la réfaction de 40% dont peuvent bénéficier les personnes physiques.

Les actionnaires sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 du Code général des impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21%. Les conditions d'exercice et limites de cette option leur sont exposées.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront prélevés à la source ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 10 Mai 2012.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise, conformément aux articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce, la société DEVERNOIS SA à racheter en bourse ses propres actions ordinaires, pour un montant maximum représentant 10% du capital social.

L'objectif de cette autorisation consiste à procéder à des opérations en fonction des situations de marché, et à régulariser le cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation et leur revente éventuelle seront exécutés dans les limites suivantes :

- le prix maximum d'achat ne devra excéder 180 € par action et le prix minimum de vente ne devra pas être inférieur à 120 € par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix huit mois à compter de la présente assemblée.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil de Surveillance avec faculté de délégation pour :

- passer tous ordres en bourse,
- conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes,
- remplir toutes autres formalités,
- et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.



# **Rapport de Gestion du Groupe DEVERNOIS**

## **Etabli par le Directoire sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués ce 03 Mai 2012 en Assemblée Générale conformément aux prescriptions de la loi et des statuts de notre Société, afin de vous soumettre les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, de vous présenter le rapport sur la situation et les faits marquants de cet exercice, et de vous faire part des perspectives de l'année comptable en cours.

### **I. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes consolidés et sociaux ont été établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur. Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2011 sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations. Elles sont décrites dans la note 1 « Principes comptables » de la note aux états financiers consolidés.

Les comptes sociaux sont présentés conformément aux règlements 99.02, 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable. Les options prévues par le Plan Comptable Générale sont retenues, afin d'être le plus possible en conformité avec les normes comptables internationales IFRS, sauf si des considérations fiscales l'en empêchent. Les méthodes comptables arrêtées en 2005, pour tenir compte des différentes évolutions réglementaires, ont été appliquées sans changement depuis 2006. Elles sont décrites dans la partie II « Principes, règles et méthodes comptables » de l'Annexe des comptes sociaux.

Le périmètre de consolidation se rapporte à l'organigramme joint aux présents comptes

### **II. ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 :**

Dans une année 2011 au profil très évolutif avec une fin d'année au contexte économique très difficile, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 42 777 K€ sur l'année 2011 soit une légère baisse de ses ventes de -0.7 % par rapport au 31 décembre 2010.

- L'activité de Gros a connu une évolution de 1.7% à 8 457 K€ contre 8 317 K€ au 31 décembre 2010. On notera qu'à la fin du premier semestre 2011 la progression de ce même secteur d'activité était en hausse de 6.3%.
- L'activité de Distribution dans le réseau en propre termine en baisse de 1.2% à 34 320 K€ contre 34 748 K€ fin décembre 2010 après avoir été en hausse de 6.4% au 30 juin 2011.

Notre activité de Gros au 31 décembre 2011 représentait 19.80% de notre chiffre d'affaires consolidé contre 19.30% au 31 décembre 2010.

La baisse de chiffre d'affaires de la distribution du Groupe de 428 K€ sur l'année 2011 est liée avant tout à un second semestre 2011 difficile avec 5 mois sur 6 ayant enregistré un recul des ventes par rapport à 2010.

A fin 2011, le réseau intégré représentait en France 86 succursales dont 9 stands en grands magasins, 18 affiliés, et à l'export (Espagne, Suisse, Belgique, Luxembourg et Portugal) 42 succursales dont 16 stands en concession Grands Magasins (Innos, Corte Ingles, Loeb) et 3 affiliés.

### **III. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES**

Les comptes consolidés sont présentés en application de la norme IAS 1 « présentation des états financiers » et la comparaison se fait d'après les comptes annuels 2010 en norme IFRS

### **III.1. BILAN**

#### **III.1.1. Actifs non courants**

Le total des actifs non courants s'élève à 38 432 K€ en valeur nette contre 37 934 K€ sur l'exercice précédent.

Les investissements de l'exercice ont concerné principalement l'agencement et la réfection de fonds de commerce pour 2 312 K€ contre 1 244 K€ en 2010. Il n'y a pas eu d'acquisitions propres en fonds de commerce en 2011.

Les autres investissements ont essentiellement concerné l'immobilisation des frais de collection pour 1 204 K€.

La dépréciation des fonds de commerce, évaluée à partir d'un test de dépréciation prenant en compte la valeur vénale estimée, s'élève à 3 314 K€ contre 3 420 K€ sur les comptes au 31/12/2010.

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles concernées ont été réalisés en fonction des durées réelles d'utilisation selon la même méthode que celle appliquée sur les comptes 2010. La dotation aux amortissements s'élève à 2 708 K€ et est imputée en résultat opérationnel courant.

#### **III.1.2. Actifs courants**

Les stocks de produits finis et marchandises ont augmenté de 1 500 K€ par rapport à l'année 2010. Dans un souci de prudence compte tenu des incertitudes économiques, le Groupe a maîtrisé ses engagements pris sur la nouvelle saison d'Été 2012. Les niveaux de stock à fin décembre 2011 ont été impactés par les saisons d'été, hiver 2010 et été 2011 où les écoulements n'ont pas été à la hauteur des espérances.

De ce fait, la dépréciation des stocks au 31 décembre 2011 est de 2 698 K€ contre 2 583 K€ au 31/12/10 indiquant ainsi une plus grande part dans les stocks détenus de résiduels des saisons passées.

Le poste clients (en net) passe de 1 816 K€ au 31/12/10 à 2 005 K€ au 31/12/11, soit une augmentation peu significative en valeur brute de 189 K€.

#### **III.1.3. Trésorerie**

La trésorerie consolidée est en baisse par rapport au 31 décembre 2010 à 1 502 K€ du fait de l'augmentation du BFR liée à l'accroissement des stocks de résiduels et de la créance d'impôts sur la société mère qui sera récupérée sur l'année 2012.

Concernant les risques de changes, la société est exposée pour ses transactions en dollars relatives à ses achats de marchandises, et en livre sterling et franc suisse pour les ventes réalisées en Angleterre et en Suisse. Une politique de couverture de la devise dollar a été mise en place et les besoins annuels en dollar sont couverts par des contrats de change à terme.

A la fin de l'année 2011, des couvertures sont toujours en cours pour des montants de 404 K\$ à un taux de 1.43 dollar pour un euro alors que le cours du dollar au 31 décembre 2011 était de l'ordre de 1.30. Ces couvertures nous permettent de faire face aux achats du Groupe sur le début de l'année 2012 et la fin de la saison d'été. De nouvelles couvertures seront prises sur le début de l'année 2012 pour faire face aux besoins d'achats en dollars de l'hiver 2012.

Concernant les autres devises, les flux restants à des niveaux très faibles, il n'est pas pratiqué de couvertures de change.

#### **III.1.4. Capitaux propres**

Ils s'élèvent à 38 478 K€ au 31 décembre 2011, en baisse de 1 128 K€, et représentent 68.7 % du total du bilan, conséquence principalement de l'écart entre le résultat 2011 et les distributions de dividendes sur 2011.



### III.1.5. Passifs non courants

Les passifs non courants incluant les emprunts moyen long terme sont en hausse de 190 KE. Cette hausse résulte principalement des nouveaux emprunts contractés à moyen terme pour les besoins de la Distribution.

### III.1.6. Passifs courants

Le poste de provisions pour risques et charges est de 983 KE en fin d'exercice contre 948 KE fin 2010. Les concours bancaires créditeurs sont en augmentation du fait des besoins en fond de roulement significatifs (stock et impôts).

L'endettement financier à moins d'un an baisse à un niveau de 1 236 KE contre 1 481 KE fin 2010.

#### a. Echéancier des dettes fournisseurs Devernois SA :

Pour satisfaire aux nouvelles exigences de l'article du code de commerce L.441-6-1 du code du commerce, la société Devernois SA présente ci-dessous l'échéancier de ses dettes fournisseurs au 31 décembre 2011 (1) et l'état de celles-ci à la date du 22 Mars 2012 (2) :

En K€	Total (1)	Payé (2)	Non Payé (2)	Dont Litiges
Echu au 31 décembre 10	824	785	39	36
Echéance sur Janvier 11	2 305	2 299	6	6
Echéance sur Février 11	768	650	118	0
Echéance sur Mars 11 et plus	15	0	15	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 912</b>	<b>3 734</b>	<b>178</b>	<b>42</b>

En K€	Total (1)	Payé (2)	Non Payé (2)	Dont Litiges
Echu au 31 décembre 11	1 084	1 069	15	15
Echéance sur Janvier 12	1 975	1 975	0	0
Echéance sur Février 12	228	226	2	2
Echéance sur Mars 12 et plus	3	3	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 290</b>	<b>3 273</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

## III.2. RESULTAT

### III.2.1. Chiffre d'affaires

Par Réseau, en K €	2011	%	2010	%
Multimarques	5 587	13 %	5 671	13 %
Franchises	2 552	6 %	2 247	5 %
Grands Magasins	0	0 %	(23)	0 %
Fin de série et Divers	389	1 %	477	2 %
<b>Sous Total Gros</b>	<b>8 528</b>	<b>20 %</b>	<b>8 373</b>	<b>20 %</b>
Succursales	31 187	73 %	31 547	73 %
Affiliés	3 133	7 %	3 221	7 %
Escompte	(71)		(56)	
<b>Total Consolidé</b>	<b>42 777</b>	<b>100 %</b>	<b>43 085</b>	<b>100 %</b>

La baisse du chiffre d'affaires 2011 de 0.7 % résulte avant tout de la baisse de notre activité de Distribution sur l'ensemble des périmètres France, Export sur le second semestre comme nous avons pu l'évoquer dans notre introduction.

En effet, le fait significatif de cette année 2011 est que le chiffre d'affaires consolidé à la fin du premier semestre 2011 était en hausse de 6.4% par rapport à 2010 alors que celui du second semestre 2011 a été très inférieur à 2010 de - 7.4 %.

Le Groupe reste très prudent pour l'année 2012 même si son activité de Gros amorcée avec l'été 2012 reste conforme à ses attentes car la versatilité du marché de la distribution de l'année 2011 ne permet pas d'avoir des certitudes pour l'année à venir.

### **III.2.2. Résultat opérationnel**

Alors que le chiffre d'affaires du Groupe reste globalement stable sur l'année 2011 (baisse de 0.7 %), la marge opérationnelle du groupe baisse significativement de 1 600 K€ entre les deux exercices. Cette baisse provient principalement d'un recul de la marge brute de 244 K€, d'une hausse des charges externes de 910 K€ et des frais de personnel de 300 K€.

Il est important de signaler que l'année 2011 a connu l'intégration de la filiale Luxxl, filiale créée en 2010 pour vendre sur le net des articles grandes tailles de prêt-à-porter féminin. Cette intégration a donc un impact dans les comparaisons qui sont faites avec l'année 2010.

La marge brute baisse de 244 K€ malgré un chiffre d'affaires relativement proche de celui de 2010 du fait d'une baisse du taux de marge moyen de la distribution où les ventes réalisées en période de solde par exemple ont fait l'objet de démarques plus importantes que celles réalisées en 2010.

Les charges externes augmentent de 15 578 K€ à 16 488 K€, du fait de l'intégration de la filiale Luxxl qui accroît de 208 K€ celles-ci mais aussi d'un accroissement de certains postes stratégiques liés surtout à la communication, la publicité et à la création, suite à une politique volontariste du Groupe sur l'année.

Globalement la marge opérationnelle courante passe de 1 561 K€ en 2010 à - 107 K€ en 2011.

Les autres produits et charges opérationnels sont de 244 K€ en 2011 contre - 204 K€ en 2010 intégrant notamment la plus value à recevoir sur la cession d'un fond de commerce français.

Le résultat opérationnel sur 2011 est de 137 K€ contre 1 357 K€ en 2010.

### **III.2.3. Résultat financier**

Le résultat financier est de 86 K€ contre 403 K€ en 2010. Cette baisse provient avant tout de l'évolution des gains de change sur les devises francs Suisses et Dollars, ces devises ayant peu fluctué entre les deux 31 décembre 2011 et 2010 contrairement à 2010 par rapport à 2009.

Le coût de l'endettement financier net reste identique par rapport à l'exercice précédent.

Nous rappelons que la société procède en fonction des orientations des cours des devises à des couvertures de change pour couvrir ses achats en dollar et place sa trésorerie sur des supports qui garantissent la valeur du capital. Les couvertures existantes en fin d'année 2011 sont détaillées dans le paragraphe précédent « Trésorerie ».

### **III.2.4. Résultat net**

Le résultat net, après charge d'impôt sur les sociétés, est de l'ordre de 87 K€ contre 1 362 K€ à fin 2010. Cette réduction significative de rentabilité est liée à un second semestre et une conjoncture économique très mauvaise par rapport au second semestre 2010.

Le résultat net par action est de 0.3 € en 2011 contre 4.5 € en 2010.

### III.3. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT. ART 225-100 a13 DU CODE DE COMMERCE

En K€	2009	2010	2011
Disponibilités & Valeurs Mobilières (hors provisions)	5 037	4 707	1 502
Dettes financières	4 981	2 939	5 340
Endettement net	(56)	(1 768)	3 838
Ratio /capitaux propres	(0.1) %	(4.4) %	9.9 %
Ratio / chiffre d'affaires	(0.12) %	(4.1) %	8.9 %
Coût moyen Endettement	5.6 %	5.4 %	3.0 %

Le groupe a connu sur l'année 2011 une baisse de sa trésorerie brute accompagnée par une hausse de l'endettement court terme (de la maison mère) de 2 460 K€ portant ainsi l'endettement bancaire de 2 939 K€ à 5 340 K€.

Il n'y a pas eu d'emprunt contracté par Devernois SA et Sofrade a contracté en 2011 deux nouveaux emprunts pour la réfection de ses magasins à hauteur de 1 500 K€.

### IV ACTIVITE DE LA SOCIETE DEVERNOIS SA ET DE SES FILIALES

#### IV.1. DEVERNOIS SA

Résultats de l'exercice :

En K€	2011	2010	% Var
Chiffre d'Affaires HT	30 542	32 032	(4.6%)
Résultat d'exploitation	4 836	5 750	(15.9%)
Résultat courant	4 561	6 041	(24.4%)
Résultat exceptionnel	(3 803)	(3 927)	(3.1%)
Résultat Net	732	1 465	(50.0%)

Le chiffre d'affaires de Devernois SA baisse de 4.6 % par rapport à l'année 2010. Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique surtout par des retours de l'été et de l'hiver N-1 plus importants qu'en 2010 (1 300 K€) alors que l'activité sur les autres saisons (N et N+1 notamment) est restée globalement équivalente. Bien évidemment, cette augmentation des retours est principalement liée à ceux de son réseau en propre.

Sur l'activité de Gros en général, l'augmentation du chiffre d'affaires de l'ordre de 150 K€ vient surtout de l'été N ou les ventes ont été supérieures de 350 K€ mais ont été contrebalancées en partie par des retours de l'été et l'hiver N-1 plus importants de 200 K€.

Le résultat d'exploitation de l'exercice se maintient à 15.9 % du chiffre d'affaires mais diminue de 15% en raison de deux phénomènes, la baisse de la marge brute liée à un chiffre d'affaires moins important et dans une valeur proche une hausse des charges externes pour 714 K€. Les principaux éléments expliquant la hausse des charges externes sont les hausses d'honoraires notamment liés à la création de la collection et la hausse du budget publicité.

Le résultat financier de (276) K€ comprend le coût de la charge d'intérêts (65 K€) mais surtout un abandon du compte courant de LUXXL de 442 K€. Les résultats de change sont équivalents à 2010 car les cours des devises CHF et Dollars n'ont pas connu de réelles fluctuations entre le 31 décembre 2010 et 2011. Nous rappelons que le cours dollar de base est comptabilisé à 1.25 dans nos comptes.

Le résultat exceptionnel, négatif de 3 803 K€, tient compte des abandons de créances faits aux filiales du groupe pour 5 020 K€ contre 4 215 en 2010 du fait de la dégradation des résultats de la Distribution notamment sur le second semestre.

## **IV.2 Sous-groupe SOFRADE**

### **IV.2.1 Sofrade SAS**

La société exploitait 88 points de vente en succursales dont 9 stands en concession en Grands Magasins au 31 décembre 2011.

Sur l'exercice, SOFRADE n'a pas acquis de nouveau magasin sur l'année mais a intégré 4 nouveaux Stands après l'été 2011. La société a arrêté son activité sur le Stand Printemps Haussman en fin d'année 2011. Par ailleurs le bail de Bayonne acquis en 2010 n'a été exploité qu'à partir de 2011.

#### **Résultats de l'exercice :**

En K €	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	22 631	22 714
Résultat d'exploitation	(3 056)	(2 420)
Résultat financier	(72)	(103)
Résultat courant	(3 128)	(2 525)
Résultat exceptionnel	3 011	2 455
Résultat Net	(108)	(69)

Le chiffre d'affaires de l'année 2011 de la société Sofrade baisse de 0.4% par rapport à l'année 2010 dans un marché français en baisse de 4.9% en périmètre comparable.

Le chiffre d'affaires du réseau des succursales françaises liée à la vente en magasin enregistre une baisse très faible de 0.30 % de son chiffre d'affaires à périmètre non comparable par rapport à 2010 et de 1.3% à périmètre comparable.

Le chiffre d'affaires consolidé de la filiale, après un premier semestre clôturé en hausse de 6.5% a fini l'année sur une baisse de 0.2% ; la filiale a connu un second semestre en forte baisse de 7.8% avec une baisse régulière chaque mois du fait d'une conjoncture économique très délicate.

Le résultat d'exploitation enregistre une baisse de 636 K€ liée à deux phénomènes :

- Une baisse de marge en valeur absolue liée à un taux de marge plus faible que celui de 2010 du fait de la prépondérance des ventes en période de soldes (430 K€).
- Une hausse des charges externes après retraitement des livraisons à soi même (réfections de magasin) de 260 K€ liée aux personnels intérimaires, fournitures d'équipements aux magasins et loyers de ces mêmes magasins.

Le résultat financier s'améliore de 30 K€ du fait de la réduction des charges d'intérêts 2011 qui baissent de 43 K€ par rapport à 2010.

Le résultat exceptionnel comprend un abandon de créances de 2 400 K€ ainsi qu'un produit à recevoir lié à la cession conclue sur 2011 d'un magasin qui aura lieu sur l'année 2012 pour 850 K€.

### **IV.2.2 Devernois Belgique**

Cette société exploitait sur le territoire belge au 31 décembre 2011, 9 boutiques en succursales, 10 stands dans des grands magasins, ainsi qu'un point de vente en affiliation.

L'année 2011 a été marquée par un développement significatif du magasin de Maasmechelen ouvert sur l'année 2010.

### Résultats de l'exercice :

En K€	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	4 328	4 247
Dont part commerciale	4 229	4 138
Résultat d'exploitation	(1045)	(987)
Résultat courant	(1 062)	(1 010)
Résultat exceptionnel	1 066	1 011
Résultat Net	4	1

Le chiffre d'affaires à périmètre non comparable stagne par rapport à 2010 avec des données très différentes selon les magasins et notamment des résultats plutôt en retrait sur nos stands grands magasins.

Le résultat d'exploitation de déprécie de l'ordre de 58 K€ du fait d'une érosion du taux de marge sur l'année 2011 par rapport à 2010 et malgré une réduction des charges externes (honoraires) et frais de personnel.

La reprise de la comptabilité de cette filiale en France a permis de réduire les honoraires de 80 K€.

Le résultat exceptionnel correspond principalement au produit de l'abandon de créances consenti par Devernois SA pour 1 130 K€.

### IV.2.3 Italie 6

Cette société exploitait 4 boutiques sur le territoire suisse au 31 décembre 2011 dont un stand dans un grand magasin Loeb.

### Résultats de l'exercice :

En K €	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	2 664	3 040
Résultat d'exploitation	(589)	(122)
Résultat courant	(531)	(115)
Résultat exceptionnel	531	115
Résultat Net	0	(1)

Le chiffre d'affaires à périmètre non comparable diminue de 12.7 %. Cette réduction est surtout due à une activité plus faible sur les magasins de Lausanne et Zurich. Contrairement à 2010, l'évolution du franc Suisse n'a eu qu'un impact minime sur les chiffres d'affaires en euros puisque celui-ci ne s'est apprécié que de 2.8% sur la période.

Les pertes d'exploitation augmentent de 467 K€ avec cependant les faits marquants suivants :

- Une marge en baisse de 336 K€ dont 40 K€ liée à l'évolution du franc Suisse.
- L'exploitation intègre 125 K€ de charges externes supplémentaires essentiellement liée à la hausse du loyer de Zurich

Les actions engagées notamment dans la réduction des charges externes avec la baisse des honoraires comptables du fait de la reprise en France de la comptabilité de cette filiale ont permis une économie de 65 K€.

Le résultat exceptionnel correspond essentiellement au produit de l'abandon de créances accordé par Devernois SA pour 531 K€.

#### **IV.2.4 DEVERNOIS Espagne**

Cette société espagnole gère d'une part, la force de vente et l'animation du réseau sur le territoire espagnol, et d'autre part, l'activité de 6 boutiques en propre et 3 stands dans une chaîne de grands magasins. Sur l'année 2011, la filiale a fermé sa boutique de Orense du fait du manque de rentabilité ainsi qu'un stand en grand magasin.

##### Résultats de l'exercice :

En K€	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	1 926	1 937
Résultat d'exploitation	(594)	(500)
Résultat courant	(593)	(499)
Résultat exceptionnel	(34)	502
Résultat Net	(627)	3

Le chiffre d'affaires est stable sur l'année 2011 par rapport à 2010 et ce malgré la réduction du périmètre par rapport à l'année 2010.

Le résultat d'exploitation baisse de 94 K€ du fait de l'impact d'un taux de marge plus faible ( 82 K€ ) sur un chiffre d'affaires équivalent.

Le résultat exceptionnel ne contient pas le produit de l'abandon de créances accordé par Devernois SA pour 625 K€ car la législation espagnole impose depuis 2011 de comptabiliser cet abandon en capitaux propres.

Sur l'année 2012, le Groupe va mettre en place des plans d'action supplémentaires pour réduire de manière drastique les pertes d'exploitation.

#### **IV.2.5 SOCAD SARL**

Socad détient 20 points de vente sous forme de contrat d'affilié au 31 décembre 2011. Sur la fin de l'année 2011, Socad a perdu son affilié de Biarritz et perdra deux autres affiliés à Metz et Villefranche car ces magasins vont être repris en succursales.

##### Résultats de l'exercice :

En K €	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	3 329	3 277
Résultat d'exploitation	31	39
Résultat courant	31	39
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat Net	30	14

Le chiffre d'affaires de la société est en hausse de 1.6 %, les affiliés ayant connu une année plus active que le réseau succursaliste (+5.0% à périmètre comparable).

Néanmoins le taux de marge a été inférieur à celui de l'année 2010 à l'instar de tout le secteur de la Distribution du Groupe et a donc un léger impact sur le résultat d'exploitation de l'année 2011.

Le niveau de l'impôt est faible contrairement à 2010 car le résultat est principalement constitué d'une reprise de provisions sur clients vulnérables déduites fiscalement.

#### **IV.2.6 DEVERNOIS Luxembourg :**

Cette société luxembourgeoise vient de finir sa deuxième année complète d'activité dans la ville de Luxembourg.

##### **Résultats de l'exercice :**

En K€	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	548	502
Résultat d'exploitation	(63)	(39)
Résultat courant	(72)	(50)
Résultat exceptionnel	70	50
Résultat Net	(2)	(0)

Le magasin de Luxembourg a connu une bonne année 2011 après une année 2010 plus difficile.

Le résultat d'exploitation de – 63 K€ s'est dégradé par rapport à 2010 du fait de charges externes et frais de personnel plus importants.

Le résultat exceptionnel de cette année est exclusivement lié à l'abandon de créances réalisé par la société mère Devernois SA de 70 K€.

#### **IV.2.7 SOJERSEYS SARL**

Cette filiale historique de Devernois SA a été dissoute en 2011.

#### **IV.2.8 DEVERNOIS Portugal :**

Cette société de droit portugais exploite 3 boutiques en nom propre, 2 affiliés et 2 corners en grand magasin.

##### **Résultats de l'exercice :**

En K€	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	1 098	1 262
Résultat d'exploitation	(261)	(163)
Résultat courant	(261)	(163)
Résultat exceptionnel	262	159
Résultat Net	1	(4)

Le résultat d'exploitation de – 261 K€ et donc de 100 K€ supplémentaires par rapport à 2010 est lié à une perte de marge liée au chiffre d'affaires, à un amortissement de 35 K€ d'amortissements supplémentaires suite au changement d'affilié à Coimbra malgré une réduction des charges externes de 50 K€.

Le résultat exceptionnel de cette année est exclusivement lié à l'abandon de créances réalisé par la société mère Devernois SA de 262 K€.

Les pertes de la filiale Portugaise font l'objet d'une attention particulière et seront jugulées l'année 2012 du fait de la fermeture probable de deux magasins et d'un changement de structure de fonctionnement.

#### **IV.2.9 Luxxl :**

Cette société commercialise depuis l'année 2010 des articles de prêt-à-porter féminin grandes tailles sur le net et a une vocation multimarques. Compte tenu de la faiblesse de son chiffre d'affaires sur l'année 2010, année de démarrage, elle n'a pas fait partie du périmètre de consolidation en 2010. En 2011, cette société détenue à 49% par Devernois SA a été reprise à 100% par celle-ci.

#### **Résultats de l'exercice :**

En K€	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	83	NS
Résultat d'exploitation	(444)	NS
Résultat courant	(442)	NS
Résultat exceptionnel	442	NS
Résultat Net	0	NS

Les premiers résultats de la société Luxxl ne sont pas significatifs car ils supportent des coûts de publicité, de marketing pour acquérir une notoriété sur le net sans laquelle un site de vente en ligne ne peut se développer.

Le Groupe a fixé des objectifs plus ambitieux à cette filiale sur l'année 2012 en espérant que celle-ci à l'instar du site internet propre au groupe Devernois se développera de manière significative.

Le Résultat exceptionnel est lié à l'abandon de créance de la société mère Devernois SA.

#### **V. PERSPECTIVES 2012**

En terme d'activité, le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2012 devrait ressortir en légère baisse d'environ 1.6% et l'évolution de l'activité sur l'année 2012 va dépendre directement de ma consommation.

Devant l'incertitude de l'activité économique sur l'année 2012, un plan d'économie drastique est en cours avec les objectifs suivants :

- ➔ Réduction des pertes des filiales de distribution par la fermeture de certains magasins dont les pertes sont jugées trop importantes et baisse des frais de fonctionnement des filiales espagnoles, portugaises et luxembourgeoise.
- ➔ Economie chez Devernois SA à hauteur de 1 Million d'euros par une baisse des charges externes, un gain sur la marge brute et des réductions de frais de personnel.

Ne sont pas incluses l'amélioration souhaitée des marge de distribution ni la baisse drastique des niveaux de stocks en magasin en cours, entre autres, en notant que ces économies seront totalement mesurables sur 2013.

En terme de développement, l'accroissement de l'activité de gros passera par la création de collections encore plus adaptées à la demande commerciale et, pour l'activité de détail, le développement se fera par amélioration du chiffre d'affaires à magasin comparable grâce à une meilleure gestion des équipes et du stock.



NATURE DES INDICATIONS	2007	2008	2009	2010	2011
<b>1 - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital Social (en K Euros)	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300
b) Nombre d'actions existantes	299 058	299 058	299 058	299 058	299 058
c) Nombre d'actions émises en cours d'exercice					
<b>2 - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES (K Euros)</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	37399	35 696	29 373	32 032	30 542
b) Résultats avant impôts, participation des salariés amortissements et provisions	5 392	2 950	3 319	3 655	680
c) Impôts sur les bénéfices	1472	-2	442	649	25
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	108	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés. amortissements et provisions	2964	1829	1816	1465	732
f) Montant des bénéfices distribués	2003	1047	1047	1151	1151
g) Distribution exceptionnelle	0	0	0	0	0
<b>3 - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION (€.)</b>					
a) Résultats après impôts, participation des salariés. mais avant amortissements et provisions	12,75	9,88	9,62	10,05	2,19
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	9,91	6,12	6,07	4,90	2,45
c) Dividende versé à chaque action - sur bénéfice	6,70	3,50	3,50	3,85	3,85
- sur réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>4 - PERSONNEL</b>					
a) Effectif moyen des salariés permanents employés pendant l'exercice	166	155	139	124	119
b) Montant de la masse salariale (K€)	5064	4824	4478	4017	3885
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux ( Sécurité Sociale, Œuvres Sociales, etc...) ( K€)	2035	1918	1737	1599	1632



**DEMANDE D'ENVOI  
DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

Je soussigné :

NOM ET PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Propriétaire de \_\_\_\_\_ action(s) sous la forme :

-nominative,

-au porteur, inscrites en compte chez<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

prie la Société **DEVERNOIS**, de lui faire parvenir, en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2012, les documents visés par l'article R 225-83 du Code de commerce.

Fait à

le

2012

Signature :

NOTA . En vertu de l'alinéa 3 de l'Article R 225-88 du Code de commerce les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents visés à l'Article R 225-83 dudit Code à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.

(1) indication de la banque, de l'établissement financier ou du courtier en ligne, etc. teneur de compte (le demandeur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention délivrée par l'Intermédiaire habilité).

\_\_\_\_\_

